



Arcachon
expansion

TOURISME - CONGRÈS - ANIMATION - CULTURE - COMMERCE



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 033-439504960-20250923-2025092308-DE

S²LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mardi 23 septembre 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE, THE

Messieurs PUJOL, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, TREUIL

Pouvoirs :

MR CAVOLI a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, CAVOLI, DAVID, DELEPAUX, MONS, SEGURA, FANARA

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2025092308: ARCAHON GAME SHOW

Arcachon Expansion organisera la deuxième édition de l'Arcachon Game Show les 25 et 26 octobre 2025 au Palais des congrès d'Arcachon.

C'est un évènement de « jeux vidéo » dont le but est de créer une rencontre entre le monde de l'e.sport et le tout public.

Les tarifs des inscriptions ont été votés lors du conseil d'Administration du 18 juin 2025, il convient maintenant de déterminer les montants et la répartition des cash prize.

L'ensemble des sommes récoltées par les recettes des inscriptions sera reversé aux gagnants des tournois

Il convient de fixer la valeur des lots :

- Mario Kart (Tournoi Famille) : 100% des recettes du tournoi

- 1^{er}: 50% du cash prize
- 2^{ième} : 30% du cash prize
- 3^{ième} : 20% du cash prize

- Mario Kart (Tournoi Solo) : 600€ de cash prize

- 1^{er} : 50% du cash prize
- 2^{ième} : 30% du cash prize
- 3^{ième} : 20% du cash prize

- FC26 (Tournoi Solo) : 400€ de cash prize

- 1^{er} : 50% du cash prize
- 2^{ième} : 30% du cash prize
- 3^{ième} : 20% du cash prize

- Tarif participation par joueur : 15€

- Tarif participation par joueur : 12€ (30 tarifs maximum)

- Smash Bros (Tournoi Solo) : 1.200€ de cash prize

- 1^{er} : 35% du cash prize
- 2^{ième} : 25% du cash prize
- 3^{ième} : 15% du cash prize
- 4^{ième} : 10% du cash prize
- 5 et 6^{ième} : 5% du cash prize
- 7 et 8^{ième} : 2,5% du cash prize

- Flipper (Tournoi Solo) : 160€ de cash prize

- 1^{er} : 50% du cash prize
- 2^{ième} : 30% du cash prize
- 3^{ième} : 20% du cash prize

- Baby-Foot (Tournoi Solo) : 320€ de cash prize

- 1^{er} : 50% du cash prize
- 2^{ième} : 30% du cash prize
- 3^{ième} : 20% du cash prize

- Baby-Foot (Tournoi Duo Pro) : 160€ de cash prize

- 1^{er} : 50% du cash prize
- 2^{ième} : 30% du cash prize
- 3^{ième} : 20% du cash prize

- Baby-Foot (Tournoi Duo Famille) : 140€ de cash prize

- 1^{er} : 50% du cash prize
- 2^{ième} : 30% du cash prize
- 3^{ième} : 20% du cash prize

Total : 3.320 €

Dans le cadre de cet évènement, des intervenants ou personnalités ont acceptés de participer à nos divers ateliers à titre gracieux. Aussi, il convient de leur rembourser leur frais de déplacement et/ou leur hébergement

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- APPROUVER les tarifs tels que présentés ainsi que les gratuités proposées
- AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.
- AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°8 concernant les tarifs Arcachon Game Show

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le mardi 23 septembre 2025
Bernard LUMMEAUX
Vice-Président de la Régie Arcachon
Expansion

